



*« Les violences économiques en Afrique
– Etude de cas :
l’exportation massive de nos poulets »*

2005

Les violences économiques en Afrique : le cas des poulets congelés

Les violences que subissent les populations africaines sont multiples : il y a les violences dues aux guerres, mais il y a aussi les violences d'ordre économique. Alors que lors de la réunion du Millenium, les nations se sont engagées à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 20 ans, les décisions prises au sein de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) sur l'ouverture des marchés ont des répercussions désastreuses entre autres pour les économies des pays d'Afrique noire.

Au sein de la Commission Afrique de Pax Christi Wallonie-Bruxelles, nous avons voulu étudier cette question à partir d'un cas précis : l'exportation de bas morceaux de poulets congelés vers le Cameroun. Pour cela, nous avons invité M. Jean-Jacques Grodent de l'Association SOS-Faim qui a organisé une remarquable campagne de sensibilisation et d'action dans nos pays.

Brève présentation de SOS-Faim

SOS-Faim, c'est 13 personnes qui travaillent à Bruxelles, c'est une Antenne en Bolivie et une Antenne à Lima au Pérou gérées par des Boliviens et des Péruviens en charge de toutes les actions menées dans ces pays.

SOS-Faim, en terme d'actions aujourd'hui c'est un soutien à une quarantaine d'actions menées pas des partenaires locaux en Afrique et en Amérique latine, partenaires qui sont à 90 % des organisations paysannes ou des organisations de producteurs agricoles. Ce soutien se concrétise par des prêts, des mises à disposition temporaire de fonds, des financements à la formation, des financements de renforcement institutionnel, des renforcements de capacité de commercialisation, des programmes de diversification. C'est dans le cadre de programme de diversification qu'est née la question du poulet.

SOS-Faim au Cameroun

SOS-Faim soutient au Cameroun une ONG : SAID (Service d'Appui aux Initiatives locales de Développement). Cette ONG regroupe des intellectuels qui se sont

investis dans le soutien au développement de leur pays et dans le soutien aux organisations paysannes camerounaises. Dans le programme de diversification engagé en 1993-1994, un certain nombre d'organisations paysannes avaient souhaité se diversifier dans l'aviculture et avaient lancé des élevages de poulets dans différents villages. Tout cela commençait à bien se développer. Les circuits de commercialisation s'installaient avec les villes proches. Il s'agissait d'exploitations de centaines de têtes.

Les poulets congelés envahissent le Cameroun

C'est en 2003 que le SAID a interpellé SOS-Faim sur le fait que ces exploitations camerounaises avaient de plus en plus de mal à vendre leurs productions. Elles avaient établi le diagnostic : arrivaient sur les marchés locaux des morceaux de poulets congelés, des bas morceaux. C'est-à-dire qu'on pouvait acheter sur les marchés des morceaux de poulets à un prix extrêmement bas par rapport aux poulets entiers vendus traditionnellement par les aviculteurs locaux. Ceux-ci gardent le poulet vivant le plus longtemps possible et très souvent même on vend le poulet vivant pour pouvoir le consommer directement après son abattage ce qui résout le problème de la conservation. Les producteurs locaux vendent donc les poulets entiers ce qui évidemment coûte nettement plus cher que les bas morceaux. La concurrence est extrêmement brutale : le poulet local entier était vendu entre 3200 et 3500 francs CFA, alors que les bas morceaux étaient proposés à 250 francs CFA le kilo. La ménagère qui fait son marché se voit contrainte à privilégier les bas morceaux pour cause de "porte-monnaie" se disant qu'à défaut de poulet local entier, elle va quand-même donner à ses enfants des protéines à un prix accessible.

Plusieurs pays africains sont concernés

Les aviculteurs camerounais se sont vite rendus compte que cette situation ne leur était pas propre, mais qu'elle était partagée par d'autres pays : Burkina Fasso, Sénégal, Bénin, RDCongo... Et très vite ils ont vu que c'est l'ensemble des pays africains accessibles par bateaux, soit tous les pays de la côte, qui étaient touchés par ce fléau d'importation massive de poulets congelés. Importations massives qui ont cassé les filières agricoles locales. SOS-Faim s'est senti interpellé par les amis camerounais qui disaient : "Il faut faire quelque chose : ces morceaux de poulets viennent de chez vous. Il faut que vous agissiez à votre niveau".

Les partenaires au Cameroun s'organisent

De là s'est créée une double campagne : une campagne au Cameroun et une campagne en Belgique et plus largement en Europe. Au Cameroun, les partenaires ont constitué un dossier. Ils ont acheté aux douaniers les statistiques des importations de poulets et ont donc eu un document fiable sur les importations réelles. Les statistiques officielles sont falsifiées et les officiels tentent d'occulter le problème disant : "Il n'y a pas de problème, les importations camerounaises sont d'ailleurs contingentées et il n'y a aucun dépassement". Bien vite le partenaire camerounais a constaté que les dépassements sont très importants. De plus, il a vu que ce phénomène prenait naissance à partir de 1996, année de la signature des accords de Marrakech qui instituaient l'OMC en remplacement du GATT, l'ancienne institution réglementant le commerce. C'est donc à partir de 1996 qu'on s'oriente de plus en plus vers l'ouverture totale des marchés pour les produits agricoles. Le GATT s'était préoccupé essentiellement des produits industriels. A Marrakech, on ouvre la porte à la négociation pour la libéralisation de la circulation des produits agricoles.

Les implications néfastes de certaines décisions de l'OMC

On voit très nettement que c'est à partir de 1996 que les importations de poulets grimpent de façon vertigineuse vers les pays africains. Pour le Cameroun elles ont atteint, en 2003, 22.000 tonnes de poulets congelés. Ces importations massives, comme l'a bien étudié le partenaire camerounais, touchent évidemment les aviculteurs locaux mais aussi les producteurs de maïs et de soja qui nourrissent les poulets, elles touchent aussi ceux qui transportent ces poulets, les commerçants dans les marchés, elles touchent aussi les "plumeurs", des jeunes généralement plus ou moins désœuvrés qui par là gagnent un peu d'argent...

Les conséquences sociales, sanitaires, financières de ces importations

Le partenaire camerounais a évalué que produire 22.000 tonnes de poulets nécessitait 110.000 emplois. Emplois perdus pour les Camerounais : c'est la première conséquence. De plus il s'agit de produits congelés. Mais dans quelles conditions ? La filière du froid n'est pas rigoureuse. L'étude des échantillons saisis sur les marchés, étude réalisée par l'Institut Pasteur, montre que plus de 80 % des échantillons sont impropres à la consommation parce que les produits sont mis sur les étals et le soir sont remis dans des congélateurs qui marchent ou non. Et le

lendemain, ils sont ressortis des congélateurs souvent rouillés à l'intérieur comme à l'extérieur. D'où un grave danger sanitaire : c'est la deuxième conséquence. Troisième conséquence : ces importations sont payées en devises. C'est donc une évocation de devises qui quittent ces pays et dévalorise les monnaies nationales ce qui entraîne de graves problèmes financiers.

D'autres produits sont concernés

Il faut ajouter, comme l'ont montré les partenaires camerounais, que le poulet n'est pas le seul produit posant problème. Élargissant la gamme des produits, ils ont fait des études sur le riz, l'huile, la tomate, le maïs : tous ces produits rencontrent les mêmes difficultés, et rencontrent la même concurrence déloyale.

Les responsabilités dans les pays africains

Les partenaires locaux camerounais insistent aussi sur le fait que les responsabilités ne sont pas seulement celles des firmes multinationales qui organisent ce type d'importation massive. Elles sont aussi dans les pays du Sud concernés où il y a la corruption. Il y a des contingentements, mais ils ne sont pas respectés à cause de la corruption. C'est la responsabilité des responsables politiques nationaux. Aussi ces partenaires se sont-ils engagés de façon précise et volontariste. Lors d'une conférence de presse organisée par eux à Yaoundé, il y avait au premier rang les responsables des ministères concernés : pris à parti, ils se sont défendus, ou plutôt, ils ont essayé de se défendre... Les partenaires camerounais ont bien saisi qu'ils ont à responsabiliser leurs décideurs politiques aux enjeux du développement. Corruption oui. Mais aussi enjeu politique complexe : qui, au Cameroun, gère les relations avec l'Union européenne ? Comment sont gérées ces relations ? Sur quelle base politique ? Qui prépare les dossiers ?

Un mouvement citoyen s'organise au Cameroun

On sent au Cameroun qu'il y a vraiment un mouvement citoyen qui se dégage. Dans le cadre de la campagne "poulet", le SAID avec d'autres partenaires a créé une nouvelle association du nom de "Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs" (ACDIC). Celle-ci a ouvert la campagne sur le poulet mais demain elle voudrait animer la campagne sur la libéralisation des chemins de fer repris par des intérêts français. A travers le cas du poulet, on voit naître en Afrique, et pas seulement au Cameroun, un mouvement citoyen, un mouvement de mobilisation

extrêmement important. L'ACDIC a aujourd'hui, après un an, 12.000 adhérents payants. La cotisation n'est pas très élevée, 1.000 francs CFA au moins. Mais 12.000 personnes qui ont cotisé 1.000 francs CFA pour un an c'est tout à fait significatif et intéressant. D'autant plus intéressant qu'ils ont réussi à contraindre le ministère à prendre des mesures d'interdiction des importations de poulets.

L'importation des poulets congelés est interdite

Depuis le 1er janvier de cette année 2005 au Cameroun, plus aucune autorisation d'importation de poulets congelés n'a été délivrée. Conséquence : la production de poussins d'un jour a été multipliée par trois. On voit donc renaître toute la filière locale qui ne demande qu'à se développer. Il est très intéressant de voir cette conjonction d'intérêts chez les citoyens qui veulent défendre à la fois leurs intérêts économiques et sociaux, et leur santé.

Et dans les autres pays africains ?

Au lancement de leur campagne, les partenaires camerounais ont organisé un séminaire qui regroupait des représentants d'une douzaine de pays africains. A ce jour, les autres pays ne sont pas vraiment engagés dans une campagne de ce type. Le 15 octobre devrait commencer en République du Congo une campagne sur les poulets congelés. En Côte d'Ivoire, ce sont les organisations paysannes qui se sont mobilisées sur le sujet, mais elles n'ont pas élargi leur base comme au Cameroun. Leur mobilisation a réussi à faire que le problème des poulets congelés devienne un problème politique. Au Mali, un règlement ministériel interdit dorénavant les importations de poulets. Mais le Mali étant enclavé est moins concerné par le problème. Au Sénégal, la campagne a été lancée en décembre 2004 mais sans avoir de larges échos.

La campagne en Europe

SOS-Faim a lancé en 2004 une campagne appelée "mon poulet, ma poule". C'était une forme de boutade lancée par des bénévoles qui se disaient : "Si on veut interpeller les gens, il faut les interpeller sur un mode humoristique". De fait, lors des manifestations, les gens ont réagi de façon positive, lisant la pétition qui attirait l'attention sur la situation en Afrique et sur la responsabilité de l'Europe en ce domaine. La pétition a été signée massivement.

Quelle est la responsabilité de l'Europe ?

Nous, citoyens européens, faisons partie de l'Union Européenne qui a signé des accords spécifiques avec les pays africains. Ces accords sont contenus dans l'Accord de Cotonou signé entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). L'Accord de Cotonou inclut dans son protocole la volonté de souscrire à des Accords de Partenariat Économique (les APE) entre l'Union européenne et les régions économiques africaines. On a défini sept régions qui ont des développements plus ou moins inégaux. L'Union économique de l'Afrique de l'Ouest est beaucoup plus développée que d'autres. L'Afrique australe est aussi bien développée et a une capacité de négociation importante.

Les Accords de Partenariat Économique

Certaines ONG européennes se sont inscrites dans un courant de réflexion sur la nature des Accords de Partenariat Économique. En fait, l'Union européenne, à travers ces accords, souhaitait instaurer de libres échanges entre elle et ces différentes régions africaines. L'UE voulait par là se dédouaner dans une négociation à l'OMC où elle faisait l'objet de critiques de la part des États-Unis d'Amérique : "Vous avez des accords privilégiés avec les pays africains, vous n'établissez pas avec ces pays africains des courants de libre échange. L'OMC travaille depuis 1996 à la libéralisation des courants d'échange. Vous êtes en porte à faux par rapport à ces décisions." Voilà pourquoi l'Union Européenne, pour pouvoir négocier avec l'OMC, a souhaité libéraliser ces courants d'échange avec les pays africains. Et les Accords de Partenariat Économique sont l'instrument de cette libéralisation. Ces accords de chaque région avec l'UE devront être ficelés pour 2008.

Réactions des Africains à ces Accords

En fait, les pays africains renâclent de plus en plus à accepter ces accords. C'est un résultat à la fois des campagnes menées en Europe qui sont répercutées en Afrique, et des campagnes menées par les organisations africaines elles-mêmes qui mettent en garde sur les dérives et les dégâts que peuvent occasionner une libéralisation des échanges économiques. Il est évident que c'est le pot de terre contre le pot de fer. Aujourd'hui, ce sont des morceaux de poulets, des tomates, des oignons, du maïs. Comment tous ces produits peuvent-ils entrer si facilement dans les pays africains ?

D'une part, une grande partie d'entre eux sont subsidiés (ce qui s'appelle du dumping) . D'autres ne sont pas subsidiés, mais ils ont des conditions de production en Europe tellement plus favorables en termes d'économies d'échelle, en termes d'investissements, de mécanisation qu'ils ne peuvent être que plus compétitifs par rapport à des économies et des systèmes agricoles qui travaillent encore avec la houe, qui sont beaucoup plus fragiles.

Les conséquences de la libéralisation des échanges agricoles

En fait, cette question du poulet congelé illustre parfaitement le contexte très défavorable à une libéralisation des échanges agricoles pour des pays à économie faible et à faible capacité d'investissement. Les ONG européennes concernées par le sujet comme SOS-Faim, le Comité français contre la Faim et pour le développement et tant d'autres se mobilisent. Et il y a un vaste mouvement d'organisations européennes regroupées sous la bannière Stop-APE qui pense que la voie dans laquelle s'engage l'Union Européenne et le commissaire européen Mandelson est une voie absurde. La libéralisation des échanges conduit chaque fois à une paupérisation plus grande des populations locales et il ne sert à rien de soutenir des actions locales de diversification et d'appui à l'amélioration en qualité et quantité de produits locaux si par ailleurs tous ces efforts faits par les populations locales avec le soutien éventuel de la coopération internationale sont minés et anéantis par des importations qui ignorent les productions et les réalités locales.

Une autre politique est indispensable

La pétition de SOS-Faim a été remise au commissaire européen au Commerce extérieur, M. Mandelson. SOS-Faim, comme beaucoup d'autres ONG, croit qu'il faut arriver à un règlement politique : permettre à un pays du Sud d'établir des barrières douanières pour protéger sa production locale. Ce que d'ailleurs les pays européens ont fait eux-mêmes pendant longtemps. Pour la commission Afrique de Pax Christi Wallonie-Bruxelles aussi, c'est le seul chemin pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire de ces pays africains.



Editeur responsable ☐ Anne-Sophie Poncelet
Pax Christi Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart, 31 bte 1 - 1150 Bruxelles
Tél. ☐ 02/738.08.04
Fax ☐ 02/738.08.00
E-mail ☐ info@paxchristiwb.be

Publié avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française